

# STOP

ENSEMBLE  
CONTRE LES VIOLENCES  
CONJUGALES  
ET INTRAFAMILIALES  
PRESQU'ÎLE D'AMBÈS



## LES INTERVENANTS LOGEMENT

Les Villes proposent un accompagnement vers le logement des personnes en recherche, et rencontrant des difficultés à trouver un domicile par elles-mêmes. L'organisation des services et les moyens dédiés à cette mission d'accompagnement diffèrent selon les communes : Cette mission peut consister à orienter les demandeurs vers les bailleurs ou à jouer le rôle de relais, accompagnant les personnes dans la formalisation de leurs demandes, sur le plan administratif mais aussi lors des commissions d'attribution.

### Les missions par commune



#### Missions

- Instruction des demandes d'élection de domicile (commune d'Ambès)
- Accueil et accompagnement des demandeurs de logement : création/modification des demandes, orientation
- Participation aux CALEOL

Place du 11  
Novembre  
33810 AMBÈS

#### Direction / Service en charge des missions : CCAS

Victoria MURARO, CESF  
06 27 44 66 83  
[actionsociale@villeambes.fr](mailto:actionsociale@villeambes.fr) / [ccas@villeambes.fr](mailto:ccas@villeambes.fr)

#### Horaires public :

Lundi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h30 - 13h30-17h      Mardi : 8h30-12h30 / 14h-17h  
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30 - 16h



#### Missions

- Réception et accompagnement des demandes de logement
- Actualisation des dossiers
- Création de Numéro Unique Départemental
- Renouvellement des NUD,
- Préparation des Caleols avec envoi de candidats lors de remise à disposition de logement des bailleurs ou de Bordeaux Métropole
- Participation aux commissions d'attribution

18 Place de la  
Victoire

33440 AMBARES-  
ET-LAGRAVE

#### Direction / Service en charge des missions : Cabinet du Maire

Loïc ROZIER-DUPLANTIER  
05 56 77 34 77  
[l.rozier-duplantier@ambaresetlagrave.fr](mailto:l.rozier-duplantier@ambaresetlagrave.fr)

#### Horaires public :

Sur rendez-vous à prendre aux horaires d'ouverture de la mairie

L : 9h-12h / 13h30-19h      Ma, Me, J : 9h-12h / 13h30-17h      V : 8h-16h



19 avenue Jean  
Jaurès  
33530 BASSENS

### Missions

- Instruction des demandes d'élection de domicile
- Accueil et accompagnement des demandeurs de logement en lien avec les professionnels de la Plateforme de Services Publics
- Prévention de l'expulsion locative
- Préparation des CALEOL (Commission d'Attribution des Logements et Examen d'Occupation des Logements) lors de la mise à disposition d'un logement par les bailleurs ou la Métropole
- Participation aux CALEOL

### Direction / Service en charge des missions : CCAS

Florence GRANIER, Responsable du service Logement  
05 57 80 81 84  
[florence.granier@ville-bassens.fr](mailto:florence.granier@ville-bassens.fr)

### Horaires public :

L : 9h-12h/13h30-17h    Ma : 8h30-12h    Me, V : 8h30-12h/13h-17h    J : 8h30-12h/13h-18h



Avenue Vignau-  
Anglade  
BP 37  
33564 CARBON-  
BLANC

### Missions

- Instruction des demandes d'élection de domicile (commune de Carbon blanc)
- Accueil et accompagnement des demandeurs de logement en lien avec les professionnels de la Plateforme de Services Publics
- Prévention de l'expulsion locative
- Préparation des CALEOL (Commission d'Attribution des Logements et Examen d'Occupation des Logements) lors de la mise à disposition d'un logement par les bailleurs ou la Métropole
- Participation aux CALEOL

### Direction / Service en charge des missions : CCAS

Caroline SALLABERRY, Référente logement  
05 57 77 68 69  
[ca.sallaberry@carbon-blanc.fr](mailto:ca.sallaberry@carbon-blanc.fr)

### Horaires public :

*Sans rendez-vous*

L, Ma, Me, J : 8h30-12h30 / 13h30-17h (sauf le jeudi matin : fermeture administrative de 8h30 à 12h)  
V : 8h30-15h30

Contact : 05 57 77 09 60

[sce-social@carbon-blanc.fr](mailto:sce-social@carbon-blanc.fr)



Espace Gérard  
Lesnier  
33440 SAINT-  
VINCENT-DE-  
PAUL

### Missions

- Orientation des demandeurs vers les bailleurs sociaux

### Direction / Service en charge des missions : Accueil/secrétariat

05 56 77 56 60  
[mairie.svp33@orange.fr](mailto:mairie.svp33@orange.fr)

### Horaires public :

L, Ma, J, V : 8h30-12h30/13h30-17h15    Me, S : 8h30-12h30



7 place de la mairie  
33450 SAINT-LOUIS-  
DE-MONTFERRAND

### Missions

- Instruction des demandes d'élection de domicile
- Accueil et accompagnement des demandeurs de logement
- Prévention de l'expulsion locative
- Préparation des CALEOL (Commission d'Attribution des Logements et Examen d'Occupation des Logements) lors de la mise à disposition d'un logement par les bailleurs ou la Métropole
- Participation aux CALEOL

### Direction / Service en charge des missions :

Valérie LIBERT, responsable du CCAS

Tel : 05 56 77 80 94

[vlibert.ccasstlouis@orange.fr](mailto:vlibert.ccasstlouis@orange.fr)

### Horaires public :

L, Ma, J : 9h-12h/14h-17h30      Me, V : 9h-12h



MAIRIE  
SAINT-LOUBÈS

48 rue du Stade  
33450 SAINT-  
LOUBES

### Missions

- Instruction des demandes d'élection de domicile (commune de Saint-Loubès)
- Prévention des expulsions locatives
- Préparation des commissions d'attribution des logements lors de la mise à disposition d'un logement par les bailleurs
- Participation aux commissions d'attribution des logements

### Direction / Service en charge des missions :

Valérie BARAU, CESF

06 80 08 31 11

[v.barau@saint-loubes.fr](mailto:v.barau@saint-loubes.fr)

### Horaires public :

L : de 9h-12h      Me : 9h-12h / 14h-17h      V : 14h-17h